

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 25 janvier 2024 à 19h00**

**à SOUMOULOU, locaux du SEABB, 86 avenue Lasbordes**

Préambule : approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 14 décembre 2023 (document précédemment envoyé).

**INFORMATIONS :**

Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations

Décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre de ses délégations

**DELIBERATIONS :**

**PRESIDENCE**

- 1 - Délégations de pouvoir du conseil communautaire au président de la communauté
- 2 - Délégations de pouvoir du conseil communautaire au bureau communautaire

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 3 - Transfert de propriété du collège La Hourquie à Morlaàs
- 4 - Echange de terrains entre la commune de Morlaàs et la Communauté de Communes du Nord Est Béarn
- 5 - Convention de participation du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques. Prévoyance
- 6 - Adhésion à la convention de gestion de dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques
- 7 - Modification du tableau des emplois. Animateur-coordonateur 2nd Contrat Local de Santé Est-béarn
- 8 - Plan de financement. Rénovation du parc d'éclairage public sur les zones d'Activités communautaires
- 9 - Rapport 2022 de la Société Publique Local

**POLITIQUE ECONOMIQUE**

- 10 - Appel à projets "Accompagnement aux Changements des territoires Touristiques" du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- 11 - Cession de lot. Zone d'activités de Berlanne-Ouest à Morlaàs

**ENVIRONNEMENT, TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

- 12 - Modalités d'organisation entre la commune de Buros et la Communauté de Communes du Nord Est Béarn concernant la surveillance du bassin écrêteur de Buros
- 13 - Contrat d'objectifs pour la Stratégie Bas Carbone du Département des Pyrénées-Atlantiques